

FÊTES PRINCIPALES

DES

SÉDENTAIRES D'OUARGLA (ROUAGHA)

Fêtes des Mariages, dites « Takouka ». — Promenade du lit de Lalla Mansoura. — Carnaval dit « Bou-Chaïb ». — Fête du Printemps.

La population sédentaire d'Ouargla, malgré les nombreuses fluctuations qu'elle a dû subir pendant ces longues périodes d'anarchie qui l'ont mise à la merci de nombre d'aventuriers, ne s'est presque pas, on peut même dire pas fondue avec l'élément étranger des nomades, installés depuis quelques siècles dans ses environs ; elle a conservé de ce fait, à peu près vivaces, dans ses mœurs primitives, et telles qu'elles ont existé autrefois, certaines fêtes et pratiques qui gardent pour nous le charme de l'originalité, son attrait principal.

L'origine de ces fêtes n'est pas connue, et maint thaleb qu'on qualifie volontiers ici de l'épithète élogieuse de « source de lumière et de connaissance des choses de ce monde » (ils ne donnent à Ouargla aucune preuve pouvant leur laisser hériter ce titre pompeux) l'ignore ; il peut, lorsque son imagination inventive vient au secours de sa mémoire peu fidèle, l'agrémenter de récits gracieux en l'entourant du voile de la légende plus ou moins fidèlement transmise et rapportée par les géné-

rations, mais il dit bien haut qu'il la tient de ses ancêtres et qu'il ne peut l'expliquer.

Dans ce carnaval qui fournit aux Ksouriens l'occasion de se livrer à de bruyantes promenades nocturnes, quinze jours durant, dans les rues du ksar d'Ouargla, de Chott et Adjadja, doit-on voir une imitation fortement altérée de ces saturnales qui, à certaines époques de l'année donnaient libre cours à la joie, l'ivresse et la débauche dans les villes phéniciennes et Carthage en particulier, et ce souvenir lointain du culte de la Nature gardé par les descendants, dit-on, de la race berbère primitive, qui fêtent aujourd'hui encore à Ouargla, le retour du Printemps (Rebiaâ Elmenouar), le fleuri, ne permettrait-il pas de croire que la race primitive de nos Ouargli ont eu, aussi, à une époque reculée, le culte du dieu Baal et de la divinité Astarté !

Certains ethnographes ne prétendent-ils pas, dans leurs considérations sur la race berbère de nos régions, que les Rouagha sont les descendants des colonies phéniciennes, alliés aux indigènes de la côte africaine, refoulées dans le Sud, lors des premières invasions ; et certains ne veulent-ils pas voir dans cette sculpture bizarre ornant le haut des portes de bien des demeures d'Ouargla, et affectant la forme d'un ∞ (lamalif) renversé, le monogramme (?) de cette même déesse Astarté, dont on retrouve, paraît-il, des traces dans certains villages de l'Est de la province de Constantine et du Nord de la Tunisie ?

Les principales de ces fêtes qui donnent au Ksar une animation inaccoutumée, sont au nombre de quatre : elles commencent en automne par les fêtes des mariages qui se succèdent, sans interruption, jusqu'au commencement de l'été, avec ses danses de nuit, appelées en Zenatia « takouka », pour finir vers le mois de juin ; dans l'intervalle ont lieu celles du « Bou Chaïb (بوشايب) du nom du mois durant lequel elles se donnent (Chaïb-Achoura-Moharrem), souvent dans le dernier mois de

l'année hégirienne, sorte de carnaval nocturne dont il est, sinon une copie, du moins une imitation grotesque ; puis entre cette fête et la fin de celles des mariages, auxquelles elle est connexe, la promenade du lit de la maraboute « Lalla Mansoura », l'épouse fugitive, et celle du « Printemps », dans la période qui commence cette saison.

1° Fêtes des mariages — « Takouka »

Chaque tribu sédendaire choisit l'époque qu'elle veut, généralement au commencement de l'hiver et au printemps, pour donner ces fêtes, chacune à son tour.

« Il fut un temps (la tradition ne précise guère) où le sexe féminin comptait dans la population d'Ouargla un nombre de représentants bien supérieur à celui du sexe masculin correspondant, dont les naissances, accrues des décès causés par le « *tehem* » (التهيم) (fièvre paludéenne), décroissaient d'une manière désespérante. Le mal (la naissance d'une fille n'est jamais un bien) menaçant de se prolonger, la souveraineté du pays risquait fort de tomber en quenouille et compromettre sa sécurité. A cette triste perspective, s'ajoutait la situation plus triste encore de nombre de jeunes filles, beaucoup de noble origine, la plupart appartenant aux meilleures familles du Ksar, vouées désormais à un célibat forcé. Toutes se lamentaient de ne pouvoir connaître les bienfaits du bonheur conjugal. On décida dès lors de faciliter les unions, tout en laissant l'amour exercer sa bienfaisante influence, et de permettre ainsi aux descendants mâles de prendre, suivant leur goût, plusieurs femmes, seul garant d'une postérité nombreuse (?) ». (Renseignements fournis par le cadi malékite qui malheureusement n'a pu en laisser une nombreuse).

C'est de ce jour que datent ces promenades, en groupe, des petites filles, qui existent aujourd'hui, ainsi que ces danses de nuit, appelées « takouka », suivies assidû-

ment par la jeunesse des Ksour. Ces fêtes facilitaient les mariages, mettant en pratique le dicton : « L'occasion fait le larron », mais qu'on peut vraisemblablement traduire par : « les mariages feront une postérité nombreuse ».

L'orgueil, la jalousie et l'envie président et règnent en maîtres dans ces sortes de fêtes ; chaque tribu met un amour-propre outré à surpasser la tribu voisine ; c'est aussi la lutte sourde de l'orgueil familial.

Voici comment elles ont lieu :

Lorsque la jeune fille, souvent bien jeune encore, est jugée en âge d'être mariée, la mère, l'aïeule et les parentes entrevoient avec une joie toute maternelle le jour où le joueur de « réitha » (غيطة) sonnera le rappel, de son flageolet criard, dans les rues du ksar, pour la conduire par les belles journées ensoleillées, avec toutes les jeunes filles de sa tribu, en dehors des remparts, le jour et le soir vers une des places des principaux quartiers de la ville, où elles danseront toutes ensemble. La mère a recueilli précieusement les plus belles étoffes qu'elle a mises soigneusement de côté, ce sont le plus généralement d'épaisses cotonnades aux couleurs voyantes, rouges, vertes, etc., dont elle parera sa progéniture, aidée des conseils des vieilles parentes ou amies expertes en cet art. Elle met, longtemps à l'avance, un soin tout particulier à crêper la chevelure souvent rebelle de celle qui doit exciter bientôt les convoitises, en y multipliant ces frisons grossiers dont la beauté n'est vraiment appréciable que par la quantité et l'odeur pénétrante d'huile (qui vous prend aux narines) qui s'en dégage ; cette coiffure des filles et femmes ouargli, elle l'a obtenue en imprégnant sa chevelure d'un amalgame compact d'huile rance et de dattes pilées, saupoudrées de clous de girofle et autres condiments qu'elle roule et presse dans ses doigts.

La future mariée subit avec patience ce petit supplice, premier pas dans la voie du bonheur futur, qui la con-

duira au jour ardemment désiré des épousailles. Puis le jour même de la parade, on la revêt de la « melahfa », et du « haïk », longue cotonnade dont la teinte varie, suivant les goûts et l'attention qu'elle veut attirer sur sa *pro-géniture* ; elle la relève à la hauteur des hanches par une ceinture, faite d'une tresse de laine que terminent deux gros glands de laine effilée ; la mère en dispose soigneusement les plis qu'elle laisse retomber le long des hanches, laissant découverts les bras nus ornés de bracelets ; elle la fixe sur les épaules par deux massives épingles d'argent à pointe fort longue, pique dans sa chevelure une plume, une fleur naturelle ou artificielle de papier rose, l'orne, sur la nuque d'un collier de boutons de nacre, entoure son cou, de colliers de perles multicolores, en verre, encercle ses yeux d'un bistre de koheul ; ses bras des plus beaux bracelets qu'elle possède, ses pieds des anneaux d'argent les mieux travaillés par les bijoutiers juifs du ksar ou rapportés par quelque parent de Tunis, le pays de prédilection où beaucoup s'en vont *reconstituer* le petit capital qu'ils ont dilapidé à Ouargla et qu'ils n'ont pu récupérer ici. Ainsi parées de leurs plus beaux atours ces petites princesses d'un jour, heureuses de leur royauté éphémère, sans distinction d'âge ni de rang, se réunissent en un point quelconque, à l'extérieur du ksar, pendant le jour, où elles sont accompagnées par les sons nasillards de la « reitha » et le bruit sourd des « tebboul » ; amies, parentes, de leur tribu et des tribus voisines (les tribus sédentaires des Beni Brahim, Beni Sissine, Beni Ouagguni vivent en très bons termes entre elles) forment la suite des admirateurs. Elles se disposent ensuite en rond, ou sur un même rang, et dansent ainsi, en imprimant à leurs hanches le même mouvement cadencé, le coude serré les unes aux autres, les mains jointes, dans une attitude de prière, leurs petits yeux pudiquement baissés. Elles sont ainsi exposées aux regards scrutateurs des jeunes gens, sous la surveillance jalouse de

leurs parents et mères, et dansent nonchalamment une heure, souvent plus longtemps, — lorsque chacun des assistants a choisi parmi ce groupe bariolé d'étoffes le minois qui lui convient le mieux, il lance sur la tête, — il lançait plutôt — (car cette coutume tend de plus en plus à disparaître) de celle jugée digne de devenir son épouse, le mouchoir de soie qui doit la dérober aux regards des autres hommes, lorsqu'elle viendra danser, les derniers soirs de « takouka », à côté d'amies, souvent moins heureuses qu'elle. Cette élection d'amour est saluée par les cris et you you d'allégresse des femmes présentes ; la demande en mariage est tacitement faite, elle se précise dans la suite par une démarche auprès des parents de l'épousée, et celle-ci pourra assister malgré ses fiançailles et prendre part aux mêmes danses de nuit, à l'intérieur du ksar, qui se reproduisent autour d'un grand feu de troncs de palmiers desséchés, et au milieu d'une assistance toujours nombreuse ces soirs-là ; ces danses se prolongent fort avant dans la nuit et durent, dans certaines tribus, jusqu'aux premières lueurs du jour. Toutes ces petites tailles semblent oublier dans le balancement régulier de leurs hanches la fatigue d'un plaisir auquel peu de ces êtres frêles cherchent à se soustraire ; simple plaisir d'enfant que toutes veulent connaître.

Parfois apparaît, au milieu des danseuses, une vieille matrone, reprise, à la vue des jeunes épousées dont elle fit partie jadis, d'une ardeur d'antan ; soutenue par la voix de la « reïtha », elle marque la cadence, en accélère le mouvement, replace dans l'ordre les jeunes débutantes qui l'ont rompu ; et, sous les feux des mille lanternes que les assistants tiennent devant eux, la danse reprend ; les « lebboul » et « bendir » redoublent de sonorité, le balancement des hanches s'accroît et la jeunesse attentive le suit dans ses moindres détails, au milieu des critiques et des appréciations que provoquent les danseuses.

L'épousée, une fois reconnue digne d'entrer dans la demeure de celui qui l'a choisie, celui-ci lui envoie dans l'intervalle qui sépare ces fêtes et danses du jour effectif du mariage, et aux époques de fêtes religieuses, quelquefois le vendredi, l'huile qui lui est nécessaire pour crêper plus gracieusement sa chevelure (?), un quartier de viande de chèvre ou de chameau deux ou trois mesures de grains, blé ou orge, qui lui permettront de varier un ordinaire très sommaire et dont elle fera profiter les siens ; souvent le fiancé, lorsque son épouse appartient à une famille influente et considérée de la tribu, lui envoie des étoffes dont elle se parera, des menus objets d'usage intérieur, une vaisselle composée de plats, bols, soucoupes, enjolivés de multiples dessins coloriés, qu'elle suspendra le long des murs de la chambre nuptiale, sur un tapis du M'zab ou une « ferachia » de prix. Au dernier moment, le fiancé envoie les bijoux qui composent, suivant la loi générale des tribus, une grande partie de la dot. Lui-même, que son père ou son tuteur a installé dans une maison indépendante de la sienne, s'empresse d'annoncer aux passants ignorants de son bonheur, son union proche, c'est pourquoi il incruste le haut de la porte de sa nouvelle demeure, dont le seuil est blanchi à la chaux, d'une de ces faïences grossières dont il a envoyé plusieurs échantillons à sa future et qu'il a fait venir à cette intention des villes plus riches du Nord ou de Tunis ; il se souviendra ainsi longtemps de sa première union et aura toujours sous les yeux cet indice de son premier bonheur. Et tandis que les femmes, parentes ou amies, accompagnent celle d'entre elles qui portent chez lui le trousseau de sa fiancée, en poussant des cris de joie et toujours suivies de l'inévitable joueur de reïtha et de tambourin, il se rend, de son côté, avec le groupe des autres mariés de sa tribu, dans les différentes mosquées du Ksar (on en compte 22), où ils font ensemble une prière (il n'est nullement tenu d'aller toutes les visiter), qu'ils accompa-

gnent d'une ou deux « rekaâ » (prosternation) ; une vieille matrone lui teint les mains et les ongles de henné et leur sortie est saluée par les coups de fusil d'une fantasia à pied désordonnée et des plus bruyantes. Cette cérémonie précède généralement la réclusion volontaire des époux.

Les mariés (arsane عرسان) ne sont pas limités à cette seule sortie ; ils font, en effet, huit jours avant cette réclusion, ces longues et interminables visites aux koubba des marabouts en renom dans la tribu, où ils se rendent à cheval dans un galop effrené, suivis de la foule armée de fusils, heureuse une fois encore de faire parler la poudre. Fièrement campés sur leurs montures, qui ne leur appartiennent souvent pas, coiffés de chapeaux tressés avec la feuille des palmiers, ornés de plumes d'autruches et de dessins de laine, s'éventant nonchalamment de leurs éventails de palmiers également enjolivés de dessins de laine, dignes dans leur mutisme le plus absolu, leurs turbans ornés de roses des jardins, une brindille de plante odoriférante, menthe ou basilic dans les narines, ils vont se promenant dans l'oasis, offrir un repas dans la koubba des nombreux marabouts dont elle est clairsemée ; les jours suivants ils sortent, à pied cette fois, dans le même attirail, en dehors de la ville ; accompagnés par les bruits d'une fantasia assourdissante de piétons, ils s'avancent d'un pas lent, toujours dignes et silencieux, précédés par de vieilles femmes dont plusieurs brûlent dans des cassollettes d'argile des parfums, et leurs lancent, de leur voix perçante agrémentée de you-you prolongés, mille vœux et souhaits de joie et bonheur, auxquels ils ne paraissent point indifférents, et dont ils semblent heureux ; l'une de ces vieilles, ratatinée et courbée par l'âge, précède les mariés et agite au-dessus d'elle le « bouheras » (bâton), sorte de piquet orné de papiers multicolores et de bouts d'étoffes bariolées, qui conjure, dit-on, les effets redoutés du mauvais œil et détourne les maléfices du sort ; on le voit s'agiter

au-dessus de la foule, cet emblème toujours présent à ces fêtes, afin de préserver les imprudents joueurs de poudre des blessures qu'ils peuvent s'occasionner dans le délire de la fantasia.

La veille du jour où les fiancés doivent se cloîtrer volontairement, il y a nouvelle sortie à cheval des mariés ; ceux-ci se lancent dans des courses effrénées, souvent entraînés par leurs montures plus loin qu'ils ne l'auraient voulu ; mais ils n'ont point la belle allure des cavaliers nomades.

Cette réclusion volontaire à laquelle les deux époux se soumettent, permet à ceux-ci, qui ne pourront sous peine de parjure, avoir de rapports intimes, de se connaître et s'apprécier réciproquement : à l'épouse de faire montre de ses talents de femme et de mettre en œuvre ses qualités ; au mari, de préparer cette vie à deux et d'amener doucement son épouse à la nuit d'épreuve durant laquelle aura lieu l'acte effectif de la consommation du mariage. Cette nuit est généralement celle du 8^e jour qui suit la réclusion volontaire des époux ; elle tombe toujours un vendredi. Les cris de joie des parents, amis, saluent l'heureux résultat de leur rapport intime ; à ces cris d'allégresse se mêlent souvent les pleurs de l'épousée, pauvre petit être frêle dont l'âge varie entre 13 et 15 ans. Elle est heureuse, malgré cette épreuve momentanée, car elle connaîtra peut-être les joies de la maternité, et il n'y aura pas à redouter l'effrayante perspective dont parle plus haut la tradition. Désormais entrée dans la vie d'intérieur, la femme sédentaire, résignée, mais moins tenue cependant qu'on serait tenté de le croire, laisse couler sa vie de monotonie désespérante jusqu'au jour où, aussi heureuse qu'elle aura pu l'être elle-même, elle conduira ses filles à la « takouka » tant désirée, après avoir étudié savamment la disposition des plis tombants du « haïk », et les faire ainsi remarquer des jeunes gens qui hériteront des plus belles et riches palmeraies de l'oasis.

2^e Promenade au lit de « Lalla Mansoura »

Elle connut aussi, cette jeune épousée des temps passés, les joies de la « takouka », dit la légende, durant de longues nuits de printemps, autour des grands feux, exposée à l'admiration des amoureux, car elle était belle, elle se maria avec l'un des plus riches propriétaires de la tribu des Beni Sissine ; mais l'infidèle, parjure aux serments d'amour, disparut subitement sans que l'attention de ceux qui la transportaient en fut éveillée, le jour où on la conduisit à la demeure de son époux impatient ; elle était couchée dans son lit nuptial, ce « gous » (قوس), fait de tiges sèches de palmiers, de djerids, qui lui donnent à première vue l'aspect d'une cage, voilée aux regards de la foule admiratrice par de longues melhafa, de couleurs éclatantes qui la recouvrait comme d'une coupole : l'époux consterné ne trouva plus que la couche vide, où la belle Mansoura n'était plus, — ô prodige !

Depuis ce temps la coutume veut que l'on promène dans les rues du Ksar, pendant l'époque des mariages, ce symbole de l'infidélité, en dansant. Le don surnaturel d'avoir pu se dérober aux regards de ceux qui la transportaient valut à Mansoura, le titre de « Lalla » ; elle est considérée comme maraboute. Cette procession, au milieu de laquelle s'agite sur les épaules de quatre d'entre eux le lit nuptial, parcourt les rues du Ksar et les principaux quartiers pour se rendre, toujours au son de la « rèïtha » et du bruit des « tebboul », à l'une des portes de la ville, « Bab-Ammar », où l'époux de Lalla Mansoura, l'attendit, vainement, pendant longtemps.

Quiconque oserait soulever le voile qui recouvre le lit de Lalla Mansoura, pour y jeter des regards curieux deviendrait immédiatement aveugle ; on ne peut ni ne doit le faire. Telle est la croyance généralement admise par les sédentaires.

3° « Bou Chaïb » ou fête de l'Achoura

Le « Bou Chaïb » est celle des trois fêtes qui présente le plus d'analogie avec le carnaval de nos pays civilisés. Ses fêtes commencent généralement le premier jour de Moharrem, et durent quinze jours environ, rarement plus. Elles sont marquées, dès leur début, par la fête des « Foul » (fèves), qui existe également dans certaines villes du Tell algérien, ainsi appelée par suite de la consommation exagérée de ces légumineuses dont les sédentaires se rassasient ce jour-là, compensant de cette manière la quantité qu'ils n'ont pu absorber les autres jours de l'année.

La tradition (jamais écrite et toujours muette quand il s'agit d'explications détaillées), assure qu'en mémoire de la création de la Terre, on doit s'abstenir de la frapper, ce jour-là, fut-ce même de son bâton ou de sa bêche, dans les jardins, sous peine de la voir s'entr'ouvrir sous ses pas et d'être englouti, ou même encore de s'abaisser vers elle. Jour de chômage dans l'oasis, où l'on se garde bien d'aller. Cette fête des fèves donne lieu, suivant le rite qui les a prescrits, à des repas, dans chaque famille, principalement composés de fèves, dont il se fait une consommation invraisemblable, jusqu'à parfaite satisfaction d'un appétit que les moins aisés n'ont pu souvent faire taire, pendant de longs jours de l'année, et qui deviennent ce jour-là cause de sérieuses indigestions. Non content d'être soi-même rassasié, chacun doit, dans la mesure de ses moyens, en faire profiter les siens, parents, amis, étrangers à la famille souvent, auxquels on porte une nourriture plus qu'abondante (échange de bons procédés en prévision des mauvais jours, où l'on pourra faire appel à la charité des voisins).

Le soir même de ces ripailles, dont beaucoup, pour ne point faillir à la coutume, souffrent volontairement plus qu'ils n'en profitent, se répandent dans les quar-



UN MARIÉ A CHEVAL ET LES DEUX MATRONES
DONT UNE TIENT LE « BOUHERAS » L'AUTRE UNE CASSOLETTE OU BRULENT
DES PARFUMS



FANTASIA A PIED A L'OCCASION DES MARIAGES



PROMENADE DU LIT DE LALLA MANSOURA



PROMENADE DU LIT DE LALLA MANSOURA



TYPE DE JEUNE FILLE D'OUARGLA
EN TENUE DE FÊTE

—
Clichés du D^r GRUIÉ




 UNE « TAKOU » DE PETITES FILLES
 (AU PREMIER PLAN LE JOUEUR DE « REÏTHA »)

tiers fréquentés et rues du Ksar, les jeunes gens des tribus sédentaires, auxquels s'adjoignent quelquefois ceux venus du Ksar environnant de Chott; ce sont les acteurs de ces mascarades nocturnes. Vêtus d'un accoutrement bizarre, le visage caché d'un masque de papier, la tête recouverte d'un chach, dont ils relèvent les bords sous le nez, afin de ^{ne} pas être reconnus, ils égayent de leurs clameurs et de mimiques des plus amusantes la population du Ksar, d'âme quelque peu enfantine.

Tel chef influent de la région, et tel bach-agma ou agha bien en cour auprès des autorités, se voit représenté, dans ces scènes comiques, coiffé d'un immense turban dont la « brima » vrai câble qui l'entoure, est faite grossièrement de la bourre du palmier, du « lif » tressé en guise de cordelette; cette même bourre tiendra lieu de la barbe fournie qui donnera à ce pseudo grand chef cet air vénérable, lorsque, vous saluant respectueusement, la main droite sur son cœur, indice de ses bons sentiments dont il proteste, drapé majestueusement dans son burnous d'investiture qui n'a rien de la pourpre, il vous dira que vous êtes appelé aux plus grands honneurs.

Tel autre imitera savamment l'air recueilli d'un père missionnaire, également affublé d'une barbe respectable, égrenant un chapelet de dattes, après s'être mis prudemment à l'écart de la foule bruyante des autres personnages.

D'autres représentent à volonté, un géant, balançant au-dessus des groupes sa tête informe, coupée d'un rictus hideux, le touriste, la tête entourée de l'indispensable gaze (« chach » blanc), qui le préservera des ardeurs du soleil, consultant son inséparable guide pratique en pays arabe, aux feuillets griffonnés de papier gris d'épicerie; plus loin c'est le « sokhar », ce pauvre condamné aux voyages incessants sur cette terre, dont les droits à l'entrée dans la « Djénna » de Sidna Mohammed se décompteront, à sa mort, d'après le nombre et la lon-

gueur des kilomètres parcourus ; celui-là ne passera pas le « Sirat », ce pont qui conduit au Paradis, à califourchon sur le mouton qu'il doit égorger, mais bien sur son intraitable dromadaire, contre la mauvaise volonté duquel il lutte ; son « baïr » (chameau de bât) n'est pas encore bien dressé, et ne supporte guère son chargement ; il proteste de son cri rauque prolongé s'accroupit (baraque en langage courant), se relève brusquement, s'accroupit de nouveau sous la pression des deux mains du sokhar, suspendues après son long cou, rue, cherche à le mordre, celui-ci réussit enfin, au prix de mille ruses simulées, à le maîtriser.

Cette scène qui revient souvent est admirablement bien imitée, et la mimique, parfaite, en est si bien rendue, qu'elle dénote un réel esprit d'observation : les moindres mouvements de l'animal, ses attitudes, son cri rauque sont scrupuleusement observés.

Le tableau, souvent tableau final, mais le moins original, représente, en plein air, la mise à mort d'un dragon furieux, tout comme celui de Saint Georges, mais dont le héros ne monte point de coursier ; sorte de combat singulier dans lequel l'animal paraît quelque peu gêné dans ses attaques par les barreaux d'une échelle qui repose sur le dos du patient à genoux et qui représente, soi-disant, un dos que nous voulons bien croire hérissé de piquants redoutables ; animal informe, recouvert d'une housse crasseuse, et dont les deux yeux (deux branches sèches de palmiers allumées) jettent des flammes. Le héros du combat à pied, armé d'un fusil, et le dragon se livrent ainsi à une lutte prolongée, sournoise, entrecoupée d'attaques savantes, qui se termine invariablement par la mort de l'animal. Le groupe des pantins formant la haie accourt aussitôt, se précipite sur la bête qu'il dépouille, délivrant du même coup le pays de l'animal qui l'infestait et le patient d'une position quelque peu gênante pour sa respiration.

Les « Chettouta » (ou habitants du ksar voisin de

Chott et Adjadja sont fort bien dressés dans ce genre de jeux et imitent admirablement les personnages qu'ils ont l'intention de représenter.

Ces exercices nocturnes amusent beaucoup la population, qui les éclaire de flambeaux faits de « djerids » de palmiers.

Dans le cours de leur promenade à la lune, dans les ruelles du ksar, quelques groupes isolés de ces comédiens circulent en lisant à haute voix de soi-disant versets du Coran. Ils s'arrêtent de temps en temps sur le pas des demeures et font part de leur présence en poussant des cris rauques et contrefaisant leur voix ; le maître de la maison apparaît aussitôt, c'est alors un torrent de bénédictions, souhaits et vœux divers qui le salue, accompagné de grimaces et contorsions grotesques.

L'un d'eux, appuyé lourdement sur son bâton, longue tige de palmier (djerid), lit, à son tour, d'une voix tremblotante, les feuillets qu'il a entre les mains, et vante dans une langue incompréhensible et incohérente les mérites du maître de la demeure, appelant sur lui et les siens la protection et la bénédiction des saints les plus réputés de l'Islam.

L'efficacité, autant que le nombre de ces vœux, on doit le dire, sont proportionnés aux récompenses que ces prophètes d'un jour savent pouvoir recueillir : un plat de couscous, des dattes, des cafés, etc., sont la monnaie courante qui paie les prédictions de ces devins improvisés, dont le règne, à leur grand regret, ne dure jamais que 15 jours au plus.

Aucun d'eux, suivant l'exemple de nos astronomes modernes, n'a essayé de prédire la fin du monde, en prévision certainement des malédictions qu'il ne manquerait pas de s'attirer.

Ils sont toutefois les maîtres de la rue durant leurs pérégrinations nocturnes, et personne ne cherche à entraver leurs pantomimes, risibles pour la plupart. Je

me souviens avoir vu un juif, d'une vingtaine d'années, tombé malencontreusement au milieu d'un de ces groupes, un soir de « Bou Chaïb ». De mauvais plaisants l'ayant reconnu, jugèrent à propos de lui jouer une farce, et, appelant à leur aide les pantins qui les suivaient, décidèrent qu'il fallait pendre haut et court le disciple de Moïse. Celui-ci, croyant sa dernière heure réellement venue, se débattit pendant un moment dans leurs bras en criant à tue-tête ; couvert d'un sac, on l'amena ; mais, profitant d'une inattention de ses bourreaux, il réussit à détalier au plus vite, poursuivi par les quolibets de la foule.

4^e Fête du Printemps

Cette fête correspond à peu près exactement à notre 21 mars. Elle n'est marquée par aucune fête ni fantasia. Seuls, les sédentaires, choisissant ce jour-là comme un jour de repos, mettent leurs habits de fêtes, et vont se promenant dans l'oasis, où ils cueillent des roses dont quelques fleurs pâles éclosent dans les jardins, et dont ils se parent.

Il y a lieu de faire mention en terminant, de la fête des Nègres, qui habitent en grande partie les Ksours d'Ouargla. Ils prennent leur part des fêtes des mariages qu'ils accompagnent du bruit discordant de leurs « Karakeb » et du ronflement sonore de leur « derbouka ». Ils vont, entre temps, faire des quêtes en ville, où ils recueillent des dons en nature : chèvres, coqs, œufs, grains ; et ils se rendent en nombre au marabout de « Baba Merzoug », près du Ksar, offrir un bouc en sacrifice ; l'animal qu'ils n'égorgent point complètement, court ainsi, répandant son sang aux alentours, pendant que ces bons « ousfane » se gavent d'une bouillie de farine délayée dans de l'eau d'une immense marmite.

L. GOGNALONS.
